



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Par sa présence dans les locaux D'Aldo Civitillo Sa, Lausanne,
le patient reconnaît l'existence des conditions générales de ventes en vigueur dans l'établissement et en accepte
tacitement les termes.*

Formulaire du patient

- Données personnelles : Nom, prénom, anniversaire, sexe, n°AVS (Dans le cas des mineurs / mineurs, un parent / représentant légal supplémentaire)
- Adresse : Rue, numéro, code postal, ville, pays
- Contact : Téléphone, mobile, email
- Informations supplémentaires : Curatelle, profession

Conditions

- Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'autres informations concernant le patient doit être immédiatement signalé à Aldo Civitillo SA.
- Le patient reconnaît que l'envoi de documents et d'informations sous format électronique est considéré comme valable. Le patient s'engage à fournir une adresse email et un numéro de téléphone mobile valables et usuellement utilisés.

Offres

- Les prix s'entendent TTC (Toute Taxe Comprise) et en CHF (Franc Suisse).
- Les supports plantaires et tous autres articles non pris en charges par les assurances sociales (AI, SUVA, Ass. Militaire, sont payables en cash lors du RDV de remise.

Paiement et mode de paiement

- Les paiements doivent être réglés à la date d'échéance indiquée sur la facture.
- Les retouches sont payantes hors délais garantie (4 mois de garantis).
- Pour les rendez-vous manqués hors délais garantie seront facturés. (Le prix est communiqué avant le travail)

Retard de paiement

- Si le patient ne s'acquitte pas de ses factures à la date d'échéance fixée, un rappel sera émis. Des frais pourront être appliqués dès le premier rappel. 10 CHF par rappel.
- "Frais de retard de paiement: frais de traitement (au plus tôt à partir du jour 70 après la date de facturation, sur remise à l'agence de recouvrement) en fonction du montant de la créance, montant maximal en CHF:
50 CHF (jusqu'à 20); 70 (jusqu'à 50); 100 (jusqu'à 100); 120 (jusqu'à 150); 149 (jusqu'à 250); 195 (jusqu'à 500); 308 (jusqu'à 1 500); 448 (jusqu'à 3 000); 1'100 (jusqu'à 10 000); 1'510 (jusqu'à 20 000); 2'658 (jusqu'à 50'000); 6% de la créance (à partir de 50 000). "Si le texte n'est pas incorporé, Intrum peut facturer en fonction du recouvrement de la dette CO.
- En cas de défaut de paiement, Aldo Civitillo SA se réserve le droit de réclamer son dû par le biais d'un tiers (agence de recouvrement) => Incasomed.SA. Dans ce cas, Aldo Civitillo SA est autorisé à transmettre les données et les documents nécessaires à ce tiers pour mener à bien sa mission de recouvrement, ce conformément à la législation sur la protection des données.
- En cas de retard de paiement, Aldo Civitillo SA se réserve le droit de bloquer la fabrication des futures chaussures, ce jusqu'à ce que le montant dû soit acquitté.

Protection des données

- Le patient autorise expressément Aldo Civitillo SA à fournir ses données personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, date de naissance, etc.) pour des contrôles d'identité et de solvabilité en cas de démarches de recouvrement entrepris par un tiers mandaté.

Reconnaissance de dette

- Les présentes conditions générales constituent un titre de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

For et droit applicable

- En cas de litige, le for se situe à Lausanne. Le droit suisse est applicable